



## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

### LE 25 JANVIER 2023

<b>Nombre de Bureaulers :</b>	<b>Le vingt-cinq janvier deux mille vingt-trois à 18 heures 00,</b>
en exercice..... 18	Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération PLAINE VALLEE, légalement convoqué par courrier du 19 janvier 2023 et par affichage du 19 janvier 2023, s'est réuni à la Salle des commissions, sous la présidence de <b>Monsieur Luc STREHAIANO</b> , Président.
présents..... 15	
procurations..... 0	
absents ..... 3	

*Réforme des règles de publicité : Suppression du compte rendu des séances et création de la liste des délibérations.  
 « Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du Bureau communautaire.  
 Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Bureau Communautaire, sera affichée et publiée sur le site internet de la communauté, dans les 7 jours suivant le Bureau communautaire. »*

<b>ADMINISTRATION GENERALE :</b>		
Délibération n° 1	Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 30 Novembre 2022	Adoptée à l'unanimité
<b>RESSOURCES HUMAINES :</b>		
Délibération n° 2	Signature avec le Centre de gestion d'une convention de mise à disposition d'un conseiller prévention	Adoptée à l'unanimité
<b>AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE : URBANISME :</b>		
Délibération n° 3	Avis sur le projet de PLU de Domont	Adoptée à l'unanimité
<b>ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE :</b>		
Délibération n° 4	Versement d'une subvention à l'ADVOCNAR – année 2023	Adoptée à l'unanimité

**Le Président,**

Signé électroniquement par  
 Le Président  
 Luc STREHAIANO



Le 2 février 2023